



SECTION  
DES  
PYRÉNÉES  
ATLANTIQUES



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

## Compte rendu de la conférence téléphonique du 19 mars des OS Nationales à 16 heures 30 avec le Directeur Général.

En préambule de nos échanges, le DG a indiqué que, selon les remontées du «terrain» (plus précisément, les directions départementales, interrégionales et à compétence nationale) dont il dispose, **28% des agents seraient présents (contre 59% lundi), 10% en situation de télétravail et 45% en position d'autorisation spéciale d'absence (ASA) et le reste, soit 17%, dans une autre catégorie.**

De son point de vue, les choses avancent donc dans le bon sens. Pour **FO-DGFIP**, si le progrès est réel, les chiffres nationaux consolidés masquent encore des incohérences, d'autant plus que certains départements n'ont pas encore remonté leurs données. S'agissant des agents en position d'arrêt maladie et compte tenu du fait que seuls les cas graves de coronavirus sont maintenant dépistés, le DG nous a déclaré ne pas être en mesure d'être plus précis.

Hier, une affichette envoyée par la Direction Générale et à apposer sur la porte des postes et services fermés au public a provoqué un certain émoi. Cette affichette indique que le poste est fermé au public mais qu'en cas d'urgence, la réception sur rendez-vous demeure possible. **Interpellé sur ce point, le DG a réaffirmé son souhait de maintien de l'accueil sur rendez-vous uniquement pour les régisseurs, les bénéficiaires de bons de secours et les usagers dont la situation ne serait pas possible à régler par téléphone.** Il estime que cette possibilité ne sera que très peu utilisée. Il lui a néanmoins été demandé une modification de l'affiche dans un sens plus restrictif (**nécessité absolue**).

Sur le plan informatique, un stock supplémentaire d'ordinateurs portables va être réparti pour permettre à davantage d'agents de faire du télétravail dès lors que les besoins seront identifiés.

Concernant le nettoyage et la désinfection des locaux, les consignes dans ce domaine ont été rappelées aux directions locales et la DG étudie les conditions juridiques dans lesquelles elle pourrait contraindre les entreprises de nettoyage à exécuter la prestation prévue au contrat, y compris en la période.

**S'agissant des services de publicité foncière où il s'avère que certains chefs de service demandent aux agents de venir pour résorber le retard en prévision des fusions à venir (!), le DG a bien précisé qu'une telle demande était sans objet, d'autant plus que le contexte actuel implique le report des fusions prévues.**

En réponse à notre demande d'hier en matière de décompte des horaires de travail, le DG a répondu que le «badgeage» étant le seul outil permettant de recenser les présents, les agents sur leur poste de travail continueraient à badger. **En revanche, tous les présents seront a minima crédités de la durée moyenne quotidienne de leur formule, y compris s'ils font moins que celle-ci et pour la durée réelle s'ils font plus.**

Les divergences d'interprétation des médecins de prévention selon les endroits créent de l'anxiété et sont en passe d'être résolues. Néanmoins, des difficultés subsistent notamment au regard du dimensionnement de la fermeture des services en cas de suspicion de contamination ou de cas avéré dans une partie de service. Nous avons fermement indiqué au DG que les mêmes règles devaient s'appliquer partout dans un souci de cohérence.

Enfin, le sujet de la restauration semble avoir avancé moins vite que prévu, les titres-restaurants annoncés tardant à arriver. Les agents qui habituellement bénéficient de la restauration collective, supportent quotidiennement un coût supérieur sans aucune participation financière de l'administration, notamment dans les grandes métropoles. L'administration s'est engagée à accélérer la solution.

\* \* \*

Il n'y aura pas de conférence demain 20mars avec les Syndicats nationaux, une conférence de même type étant prévue au niveau ministériel. La prochaine conférence DGFIP aura lieu lundi 23mars.

\* \* \*